

## Education permanente et ancrage dans le champ politique : une analyse institutionnelle<sup>1</sup>

Jean Blairon  
directeur de l'asbl RTA

La réflexion à laquelle nous invite Peuple et Culture est structurée à partir d'une controverse qui oppose deux conceptions de l'éducation permanente : elle ressortirait à la formation professionnelle ou elle obéirait à une logique émancipatrice ; ce faisant, la controverse dispose aussi des logiques relationnelles : d'un côté, nous trouverions un risque d'annexion/instrumentalisation ; de l'autre, se réaffirmerait une indépendance critique.

Une des composantes de cette controverse est le rapport au champ bureaucratique<sup>2</sup>. Ce champ concerne la manière dont l'Etat, en exerçant ses prérogatives de pouvoir, institue la réalité. L'Etat, par exemple, répartit des compétences – je propose d'entendre par là, à la suite de Bourdieu, « le droit d'exercer une compétence technique dans un certain ressort ».

Autrement dit, l'organisation interne au champ bureaucratique (dont la distribution des compétences) distribue des espaces de pouvoir à des agents qui s'en accommodent ou non, s'en trouvent renforcés ou non, s'en trouvent assujettis ou pas.

Par ailleurs, Pierre Bourdieu a bien mis en lumière la difficulté qu'il y a à ne pas penser l'Etat avec une pensée d'Etat, avec les repères de l'Etat dans nos têtes.

Nous échouerions dans notre tâche si nous nous limitons à poser la question sous sa forme immédiate et apparente : « Faut-il régionaliser l'Education Permanente ? » (puisque nous adopterions pour nous questionner les repères institués).

On pourrait plutôt formuler les choses ainsi : quelles sont les « compétences » (les espaces de pouvoir et d'exercice) que les agents de l'Education Permanente peuvent se définir et dont ils peuvent chercher à imposer le respect à ceux qui, dans le champ bureaucratique, au nom de tous et de l'intérêt général, se livrent et se livreront à une distribution des compétences, distribution dont ils se voient volontiers parfois avoir le monopole ?

Pour traiter cette question, il convient donc de ne pas partir du point de vue bureaucratique **existant** (secteurs, ministères, niveaux de pouvoir...).

Je proposerai en ce qui me concerne une approche inspirée de l'analyse institutionnelle et de la socio-analyse que nous nous efforçons de développer à RTA, pratiquement et théoriquement, notamment avec l'apport d'Emile Servais et sous l'aimable impulsion, d'ailleurs, à la fin des années 90, de J.-P. Nossent.

Cette dernière remarque n'est pas faite pour des raisons de politesse envers nos hôtes, mais parce qu'elle permet d'illustrer que l'analyse du champ bureaucratique ne peut pas être abordée de manière manichéenne - les agents bureaucratiques étant situés du côté d'un pouvoir connoté d'office négativement, les associations situées d'office du côté d'un contre-pouvoir qui serait paré intrinsèquement de toutes les vertus.

Les conflits qui traversent le champ bureaucratique entre « agents de la main gauche de l'Etat » et

---

1 Ce texte constitue la retranscription de notre intervention au colloque organisé par Peuple et Culture le 26 octobre 2013 « Education permanente – Parcours d'intégration et/ou chemins d'émancipation ? »

2 Le terme est pris dans l'acception que lui donne Pierre Bourdieu dans son cours au Collège de France consacré à l'Etat. Bourdieu utilise tour à tour les termes « champ bureaucratique », « champ administratif », « champ de la fonction publique » ou « champ du pouvoir ». P. Bourdieu, *Sur l'Etat, Paris*, Raisons d'agir/Seuil, 2012.

« agents de la main droite »<sup>3</sup> sont par exemple très déterminants; de la même façon, l'accès aux postes de pouvoir d'agents issus ou proches des mouvements ouvriers est loin d'être sans effet sur la manière dont l'Etat peut instituer la réalité.

On peut d'ailleurs lire comme un enjeu politique majeur la question de la transmission de la culture des mouvements ouvriers dans le champ bureaucratique, question qui se règle notamment dans la possibilité ou non pour des agents d'accéder à des postes de responsabilité sur base de leur expérience et de leurs connaissances de terrain, qui sont jugées ou non au moins équivalentes à des connaissances livresques et des exercices académiques.

### Une controverse qui n'est pas neuve

Ces prolégomènes étant posés, un premier élément que je souhaite apporter à la réflexion est de constater que la controverse n'est pas neuve, loin s'en faut.

En 1974, par exemple, la revue *Esprit* la déploie pour la situation française.

René Pucheu qui coordonne l'ouvrage voit dans les termes « éducation permanente » un « concept caoutchouc susceptible de toutes les interprétations », permettant un faux accord entre partenaires sociaux. Les patrons peuvent en effet affirmer :

« Sans vain triomphalisme mais aussi sans inutile modestie, nous pouvons dire que les faits portent aujourd'hui témoignage de l'engagement sans retour des chefs d'entreprise et de leurs organisations dans l'oeuvre immense de la formation continue »

andis que les militants syndicaux s'enthousiasment :

« Le combat pour une formation permanente authentique est capital pour jeter aujourd'hui les bases de la démocratie économique en France, et demain pour entamer la marche vers une société socialiste autogérée. L'autogestion trouve, en effet, dans la formation permanente un support essentiel et un préalable nécessaire. »<sup>4</sup>

Remarquons au passage que des choix sont opérés en amont par ces partenaires opposés : l'ancrage de l'Education Permanente dans le champ éducatif, l'annexion de celui-ci au champ économique. Le désaccord cache au fond un accord : l'Education Permanente est une question de formation permanente.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien de nouveau dans la controverse qui nous réunit ?

Certes pas. Nous devons notamment prendre en compte la progression, à l'intérieur du champ bureaucratique lui-même, de ceux que Bourdieu appelle les **démolisseurs** de l'essence du champ bureaucratique : l'intérêt général, le concept même de « public » (un service public ne se réduit pas à des services rendus au public), des pratiques inspirées par le désintéressement, des logiques d'égalité et de redistribution.

« Il suffit de penser aux coûts sociaux et en dernière analyse économiques des politiques inspirées par la considération exclusive de la productivité et du profit économiques : on mesure ainsi la mutilation mortelle que l'économisme fait subir à une définition complète et complètement humaine des pratiques. »<sup>5</sup>

---

3 Nous reprenons ici une des thématiques de Pierre Bourdieu ; pour illustrer ce genre de conflit, on pourrait par exemple étudier les trajectoires décisionnelles (par exemple : en matière de remplacement ou de nomination d'agents publics, ou de politique de formation, qui a la dernière main ?)

4 Propos respectivement de Y. Chotard pour le C.N.P.F. et de M. Berson, cités par R. Pucheu, in « La formation permanente, idée neuve ? Idée fautive ? », *Esprit*, n° octobre 1974, p. 325.

5 P. Bourdieu, « Notre état de misère », *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 252.

Economisme qui va jusqu'à demander que les services publics soient aujourd'hui gérés comme des entreprises, avec les mêmes méthodes et la même culture (pensons à la fameuse et risible culture des résultats à partir de laquelle Sarkhozy voulait que ses ministres soient notés<sup>6</sup> ; pensons aussi au fameux « pay per use », recommandé par J. Delors, pour « responsabiliser » les usagers des services publics).

On a l'impression que moins ces greffes prennent plus on s'acharne sur le supposé malade : la délégitimation et parfois l'auto-délégitimation des agents du champ bureaucratique est aujourd'hui immense.

Il convient de résister à cette emprise grandissante des démolisseurs en nous recentrant sur nos propres repères, en tentant de définir les espaces de pouvoir que nous entendons occuper, avant de discuter de l'ancrage que nous voulons dans le champ bureaucratique.

Pour réaliser une première approche de ce travail, un choix difficile devait être posé. Il eût été possible, voire facile, de montrer que les thématiques abordées par le travail d'éducation permanente débordaient largement la question de la formation professionnelle : il eût suffi d'évoquer les luttes pour la liberté par rapport à la « nature » telle qu'elle est socialisée et normalisée (la maîtrise de la procréation, les préférences sexuelles, la conquête du droit à une fin de vie digne...).

Mais ce choix comporte un danger : laisser entendre, ne serait-ce que dans l'implicite, que le monde du travail n'est pas concerné par l'Education Permanente (et pourquoi pas, dans la foulée, que les combats syndicaux et les actions d'éducation permanente sont étrangers l'un à l'autre – si ce n'est doivent être étrangers l'un à l'autre).

J'ai donc cru nécessaire de choisir mes exemples d'« espaces de pouvoir EP » dans le monde du travail, ce qui me conduit à me demander maintenant : « Y a-t-il des espaces de pouvoir propres à l'EP dans ce monde ? » (à partir desquels dans un second temps on pourra réfléchir à la question de l'ancrage bureaucratique)

### **Des agents collectifs bien spécifiques**

L'analyse institutionnelle démontre l'existence d'une catégorie d'agents collectifs bien spécifiques : des personnes, des groupes décident avec passion de lier leur sort au nom d'un refus de l'état des choses, pour faire exister dans le monde, sur base d'argumentaires critiques construits de façon autonome, de nouveaux droits, de nouveaux dispositifs, de nouvelles règles du jeu.

Cette passion, dont ils réalisent qu'elle est partagée dans le collectif qu'elle contribue à créer, ils souhaitent la voir se réaliser dans les faits et pour cela **ils s'organisent pour durer**.

Les protagonistes entendent alors relever cinq défis<sup>7</sup> :

- rester fidèles de manière créative à la passion de départ ;
- persister et signer dans leurs engagements;
- travailler les appartenances et les identités (on n'est plus le même quand on a lié son sort et on doit bouger dans sa tête pour rester lié librement)
- construire une homologie suffisante entre leurs combats et leur organisation interne (on ne trouverait pas je suppose dans une association qui lutte pour plus d'égalité les écarts salariaux qu'on trouve dans certaines « entreprises publiques autonomes »<sup>8</sup>)
- commercer avec le monde (et spécialement l'Etat) sans se trahir.

---

6 Cfr J. Blairon et E. Servais, « Les résultats culturels d'une culture des résultats », [http://www.intermag.be/images/stories/pdf/evaluation\\_ministres.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/evaluation_ministres.pdf)

7 Ce raisonnement est beaucoup plus largement développé notamment dans notre contribution « l'institution comme passion de réalisation », [http://www.intermag.be/images/stories/pdf/instit\\_1.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/instit_1.pdf)

8 Terme dont on peut se demander s'il ne constitue pas un double oxymoron...

Ainsi dans la lutte des travailleurs saisonniers Chicanos<sup>9</sup> pour conquérir des droits sociaux (dont un contrat de travail), nous trouvons des éléments qui excèdent et de loin une revendication économiste et corporatiste.

Le mouvement considère que le plus important est d'apprendre à être le peuple et à le rester (travail de l'appartenance et de l'identité) ; il s'organise sur base d'une forte solidarité entre ses membres (les membres du mouvement vivent uniquement de dons) ; les négociations dépassent la question du salaire pour aborder « des questions morales, comment les enfants vivent, etc. Quand il s'agit d'être humains, comment les producteurs pourraient-ils discuter uniquement pour économiser quelques centimes ? »<sup>10</sup>

La vie associative ainsi entendue se caractérise par la distance (y compris à soi, comme le travail sur l'identité – les négociatrices femmes du « contrat de travail » par exemple se posaient beaucoup de questions sur ce qu'est être une mère quand on est militante, s'il y a un féminisme bourgeois ou non, etc.) et par sa capacité à excéder l'existant.

Nous avons montré dans nos travaux d'analyse institutionnelle que cette capacité à excéder l'existant des luttes associatives se décline à bien des niveaux :

- excéder les revendications matérielles même quand il s'agit du travail ;
- excéder les revendications spécifiques pour poser des « questions publiques » qui dépassent toujours les réponses bureaucratiques logées dans les catégories existantes et tentent même de les déplacer ;
- excéder les programmes et les accords des forces politiques instituées, qui s'entrouvent souvent excédées...

De la même façon qu'une association est tout autre chose que l'agrément au travers duquel elle peut commercer avec le monde, une question publique est tout autre chose que sa traduction bureaucratique, un mouvement social, en tant qu'il s'appuie sur des inventions et des luttes « moléculaires »<sup>11</sup>, est tout autre chose qu'un conflit entre groupes politiques.

Il me semble que l'Education Permanente, en tant qu'elle est une manifestation de la vie associative (où on « lie son sort »), peut se reconnaître pareillement dans le travail de distance et d'excès qu'illustre le mouvement des Chicanos qui allait donner le syndicat des « United Farm Workers ».

### **Ces repères appartiennent-ils au passé ?**

Je pense que non.

Il faut toutefois pour répondre à cette question prendre la mesure du fait que ce n'est plus seulement « la force des bras » qui caractérise le travail.

Nous pouvons acter que c'est désormais en grande partie le « capital culturel » dont le travail produit la richesse.

Nous entendons par là des connaissances et des créations (et qui ne sont pas seulement, loin s'en faut, produites dans les grands laboratoires ou les académies – pensons ici à la thèse de Castoriadis

---

9 Nous choisissons cet exemple par ce qu'il se fait que la revue *Esprit* a rendu raison de leurs combats dans un numéro qui précède d'un mois le dossier qu'elle a consacré à l'éducation permanente.

10 B.L. Baer et G.I. Mathews, « Dolores Huerta et les femmes de l' »United Farm Workers », *Esprit*, septembre 1974, p. 219.

11 Felix Guattari entend par là des luttes « locales », « situationnelles », mais aussi des agencements collectifs caractérisés par un « éros de groupe, une prise en charge, ne serait-ce que partielle, par un groupe sujet de la politique locale. » (F. Guattari, *La révolution moléculaire*, Fontenay-sous-Bois, Recherches, 1977, p. 22.

qui dit que ce sont souvent les contre-plans inventés par le collectif de travailleurs qui « font tourner la machine »). Le capital culturel, c'est aussi des ressources subjectives : la confiance, la capacité à s'engager, à s'impliquer, etc.

Dans un monde du travail dominé par l'importance nouvelle du capital culturel, trouvons-nous des luttes qui relèvent de l'excès et de la distance tels que décrits ?  
Quelques exemples des plus courants suffisent à s'en convaincre.

La revendication de tant de travailleurs, qui s'exprime selon le schème « j'ai tout donné, on m'a tout repris, on me jette comme un kleenex » n'est-elle pas intrinsèquement liée aux ressources subjectives<sup>12</sup> ?

Le dégoût provoqué par des chartes qui déversent des valeurs dans un environnement où on d'abord éradiqué celles qui existaient touche lui aussi à la question de l'engagement (J.-P. Le Goff en donne des exemples saisissants par exemple chez EDF<sup>13</sup>)

La révolte devant l'appel coûteux à des sociétés de consultance qui brillent à donner la réponse qui est déjà dans la question et négligent absolument les savoirs pratiques exprime un conflit sur la connaissance.

Enfin, bien des conflits touchant le monde du travail concernent le refus de n'être considéré que comme un pion dans les stratégies des grands capitaines ou des actionnaires - c'est-à-dire d'être nié dans sa capacité de création, d'être totalement instrumentalisé.

Ces exemples me paraissent illustrer, dans le monde du travail, la place de l'excès par rapport à des revendications qui seraient seulement corporatistes, sectorielles, ou économistes.

On pourrait montrer que cet excès (même s'il prend pour l'instant plus souvent la forme de résistances que de luttes de conquête) est souvent le fait - si ce n'est le produit - du mode de groupement social que nous avons identifié (la libre association, le fait de lier son sort).

Il faut en tout cas se demander s'il ne représente pas, dans les conflits du monde du travail, la part d'éducation permanente ? Si c'est le cas, elle n'est évidemment pas périphérique/secondaire, elle n'est pas un supplément d'âme à quoi l'on pense quand on a fini de s'occuper de tout le reste.

Toutes les questions d'appartenance, de travail des identités, de recherche d'homologie, de fidélité aux engagements critiques sont me semble-t-il centrales, y compris dans les conflits qui traversent le monde du travail.

### **Quel ancrage bureaucratique ?**

On peut alors être conduit à se demander si nous n'avons pas à nous donner la compétence légitime d'interroger toutes les réductions que la distribution bureaucratique des compétences fait subir aux questions publiques, si le travail de l'éducation permanente n'est pas de favoriser, en d'autres mots, l'excès et la distance.

On pourrait même aller jusqu'à se demander si nous n'appartenons pas plus au champ du pouvoir qu'au champ éducatif (nous sortirions alors radicalement d'une conception « formation permanente »).

Par exemple, notre travail ne consiste-t-il pas à contester la répartition interne au champ bureaucratique entre ministères dits dépensiers et ministères qui produisent de la richesse ?

La production d'un vrai capital culturel (autonome, socio-diversifié, partagé, rétribué à sa juste valeur) que nous effectuons ne mérite-t-elle pas alors d'être reconnue comme un investissement

---

12 Danièle Linhart développe ce thème notamment dans son livre *Perte d'emploi Perte de soi*, Toulouse, Erès, 2009.  
Cfr notre dossier [http://www.intermag.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=11:entretien-avec-daniele-linhart-auteur-de-l-perte-demploi-perte-de-soi-r-&catid=3&Itemid=32](http://www.intermag.be/index.php?option=com_content&view=article&id=11:entretien-avec-daniele-linhart-auteur-de-l-perte-demploi-perte-de-soi-r-&catid=3&Itemid=32)

13 J.-P. Le Goff, *Le mythe de l'entreprise, Critique de l'idéologie managériale*, Paris, La Découverte, 1995.

central pour la production de la société dans tous ses aspects (c'est le sens, me semble-t-il, de la revendication du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté quand il demande d'appuyer le développement de notre société sur la prise en compte de toutes les richesses des populations<sup>14</sup>).

L'enjeu est donc de préserver cet espace de pouvoir-là et de le faire reconnaître pour la contribution qu'il constitue.

A ce sujet réfléchissons à un précédent : le « logement » des organisations de jeunesse dans le ministère (à l'époque) de la formation et de l'emploi.

Ce logement a-t-il contribué à diffuser une meilleure connaissance et une meilleure participation des jeunes et à interroger en conséquence les limites de la formation professionnelle telle qu'instituée ou a-t-il favorisé une annexion de ces organisations au champ de la formation, dans une optique adéquationniste, pour y faire « encore un peu plus de la même chose » ?

Pour les agents de l'éducation permanente, il serait catastrophique de se laisser enfermer dans une alternative qui les forcerait à choisir entre être des agents ultra-dominés dans un champ dominant (où les acteurs dominants travaillent à la disparition de ce que nous représentons) ou être des agents peut-être dominants dans un champ ultra-dominé (confiné par exemple dans les ministères dépendants, si possible, un « supplément d'âme »).

Il nous appartient me semble-t-il de renverser les termes de la question, autour de la revendication qui demande la reconnaissance de cet état de fait que nous sommes les producteurs d'un capital culturel digne de ce nom et ce dans tous les champs, les producteurs d'un capital non instrumentalisé, non homogénéisé, non formaté, non confisqué, non sectorialisé, non exploité.

A nous alors de montrer que nos espaces de pouvoir sont centraux et incontournables dans le champ même du pouvoir, en méditant cette prise de position du grand analyste institutionnel qu'était Félix Guattari :

« Nous sommes les ouvriers d'une industrie de pointe, d'une industrie qui fournit la matière première subjective nécessaire à toutes les autres industries et activités sociales »

Cette démonstration ne peut être que collective, transversale et permanente. J'aime à penser que ce colloque pourrait en constituer des prémices irréversibles.

---

14 Cfr par exemple notre dossier <http://www.intermag.be/conference-du-12-mars-2012>